

**DEVENEZ
INGÉNIEUR**

ENSSAT

LANNION

PAR L'ALTERNANCE

2021

INFORMATIQUE, MULTIMÉDIA & RÉSEAUX

L'essor actuel des formations par apprentissage dans l'enseignement supérieur est une transformation que l'École Nationale Supérieure des Sciences Appliquées et de Technologie a anticipé depuis 2009.

Intégrer l'Enssat, c'est bénéficier de dix années de savoir-faire dans cette modalité de formation supérieure et de l'expertise de nos enseignants-chercheurs en télécoms d'où émerge la révolution numérique actuelle. C'est un véritable gage de réussite pour les apprentis de la spécialité Informatique, multimédia et réseaux.

Durant votre cursus, vous serez progressivement en situation de responsabilité et d'autonomie. Titulaire d'un contrat de travail, votre activité en entreprise sera renforcée et prendra une part de plus en plus importante dans votre formation.

Vos expériences vous permettront ainsi une excellente intégration professionnelle.

Confortée par la reconnaissance acquise par cette formation auprès des entreprises des technologies de l'information et par l'insertion professionnelle de ses diplômés, je vous invite à rejoindre notre école à la rentrée 2021.

Marie-Catherine Mouchot, directrice de l'Enssat

Voies d'admission

FORMATION INITIALE PAR APPRENTISSAGE

Ouverte aux étudiants âgés de moins de 30 ans*, issus d'une de ces formations ou équivalente :

DUT

- Informatique
- MMI
- R&T

L2/L3

- Informatique

BTS

- SN option IR
- SIO

CPGE

- classes préparatoires scientifiques

* Sans limite d'âge si l'étudiant est reconnu comme travailleur handicapé par la CDAPH

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

Le diplôme peut être obtenu par la procédure de VAE pour les salariés ayant une expérience professionnelle d'au moins trois ans au niveau technicien dans le domaine de l'informatique et des réseaux.

FORMATION CONTINUE

Être titulaire d'un DUT ou d'un BTS ou d'un diplôme équivalent et justifier d'au moins trois années d'expérience professionnelle.

La formation d'ingénieur par apprentissage

UN GAGE DE RÉUSSITE



POUR L'APPRENTI

- La formation d'ingénieur par alternance, c'est :**
- o suivre une formation de haut niveau en école d'ingénieurs
 - o bénéficier d'un double enseignement théorique et pratique
 - o profiter d'un double tutorat école-entreprise
 - o accumuler les expériences professionnelles
 - o entrer dans le monde de l'entreprise et s'y intégrer progressivement

Lorsque vous êtes apprenti, vous bénéficiez d'un salaire, d'une protection sociale, d'une carte d'apprenti, d'allocations familiales, d'aides diverses.

POUR L'ENTREPRISE

- Embaucher un apprenti, c'est :**
- o anticiper le maintien et le transfert des compétences
 - o contribuer à attirer des jeunes vers les métiers techniques
 - o être acteur dans le monde de la formation supérieure
 - o former des ingénieurs immédiatement opérationnels et ouverts sur le monde de l'entreprise
 - o préparer un recrutement sans risques

... tout en bénéficiant d'avantages fiscaux, sociaux et d'aides financières des collectivités.

Formation labellisée par le pôle de compétitivité

IMAGES & RÉSEAUX



Le pôle de compétitivité Images & Réseaux au rayonnement mondial, réunit les acteurs des technologies de l'information, des télécoms et de l'audiovisuel en Bretagne et Pays de la Loire : ensemble, nous préparons les usages futurs d'internet, des contenus numériques et de la télévision.

La dynamique école | apprenti | entreprise

Cursus solide et équilibré sur 3 ans

- o 1800h d'enseignement académique
- o 3000h en entreprise
- o Langue anglaise : niveau C1 certifié
- o Un projet de fin d'études d'ingénieur

Formation continue

- o Cursus personnalisé
- o 1200h d'enseignement académique maximum

Devenez ingénieur en informatique multimédia & réseaux

L'objectif est de vous former en alternance pour devenir un ingénieur spécialisé dans le domaine de l'ingénierie informatique pour le traitement, la définition, le transport et l'usage de contenus multimédia.

- o Méthodes et outils en développement informatique
- o Analyse et anticipation des nouveaux usages du web et des technologies mobiles
- o Systèmes informatiques et réseaux
- o Connaissance large des spécificités des données multimédia (modélisation, stockage, transport, traitement)
- o Conception et conduite de projets de développement de services intégrant des aspects ergonomie, design, marketing, etc.

DES COMPÉTENCES

Pour créer et développer des produits et des services innovants liés à l'émergence des supports multimédia et des nouvelles architectures de communication.

DES MÉTIERS

- o Concepteur de services multimédia
- o Développeur d'applications pour tablettes graphiques et téléphones mobiles
- o Chef de projet
- o Spécialiste java web
- o Ingénieur rich media
- o Concepteur d'interfaces homme-machine
- o Responsable de développement logiciel
- o Ingénieur systèmes et réseaux

SECTEURS D'ACTIVITÉ

- o Télécommunications
- o Banques, assurances, e-commerce...
- o Conseil et service en informatique
- o Éco-conception, technologies web, multimédia, jeux vidéo

LA FORMATION ACADÉMIQUE

- o Ingénierie du logiciel..... **560h**
- o Ingénierie du multimédia..... **310h**
- o Ingénierie des réseaux..... **220h**
- o Usages et conception de services..... **160h**
- o Communication et management. **210h**
- o Mathématiques de l'ingénieur..... **180h**
- o Anglais..... **160h**

Total : **1800h**

LA FORMATION EN ENTREPRISE

Titulaire d'un contrat de travail et salarié, en qualité d'apprenti vous ferez réellement partie de l'entreprise.

- Vous vous imprégnez de sa culture, de ses méthodes et de ses outils. Vous serez encadré par un maître d'apprentissage, professionnel expérimenté, en charge de :
- o définir les objectifs en cohérence avec votre formation académique
 - o veiller à votre intégration
 - o accompagner votre évolution dans l'acquisition de vos compétences d'ingénieur
 - o évaluer votre progression

Une période de 12 semaines à l'international est nécessaire pour l'obtention du diplôme.

Début d'une carrière professionnelle

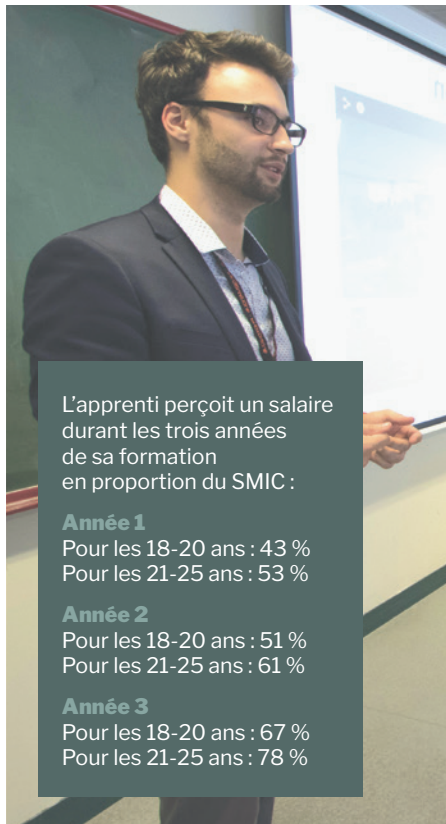
Le contrat d'apprentissage confère un statut de salarié.

C'est un contrat de travail à durée déterminée de trois ans, conclu entre l'employeur et l'apprenti.

Il est soumis aux dispositions du code du travail et aux conventions collectives. L'employeur verse - au minimum - une rémunération à l'apprenti variant de 43 % à 78 % du SMIC ou SMC selon l'âge de l'apprenti et l'année de formation.

Ce contrat est établi par le formulaire CERFA FA 13A, signé entre l'employeur et l'apprenti. Il précise les nom et qualité du maître d'apprentissage et fixe les droits et devoirs que doivent respecter les partenaires.

Il est à établir en liaison avec le Pôle Formation des Industries Technologiques de Bretagne qui a délégué à l'Enssat la mise en œuvre pédagogique de la formation.



L'apprenti perçoit un salaire durant les trois années de sa formation en proportion du SMIC :

Année 1

Pour les 18-20 ans : 43 %
Pour les 21-25 ans : 53 %

Année 2

Pour les 18-20 ans : 51 %
Pour les 21-25 ans : 61 %

Année 3

Pour les 18-20 ans : 67 %
Pour les 21-25 ans : 78 %

Les modalités d'inscription



Institut Mines-Télécom

**LE PROCESSUS D'ADMISSION
COMPORTE PLUSIEURS ÉTAPES**

- Inscription de **janvier à début mars** sur alternance.imt.fr l'espace de candidature aux formations par apprentissage des écoles de l'IMT :
- **Début mars** : date limite de réception de toutes les pièces justificatives de votre dossier
- **Mi-mars** : présélection des dossiers
- **Avril** : entretiens académique et industriel jury d'admission conditionnelle (listes principale et complémentaire)
- **Mai à août** : validation du terrain d'apprentissage
- **Début septembre** : rentrée universitaire

L'admission en formation par apprentissage ne devient définitive qu'après signature d'un contrat d'apprentissage de trois ans, avant la rentrée universitaire et sous condition d'obtention du diplôme validant l'accès à la formation.

Pour les candidats à la formation continue...

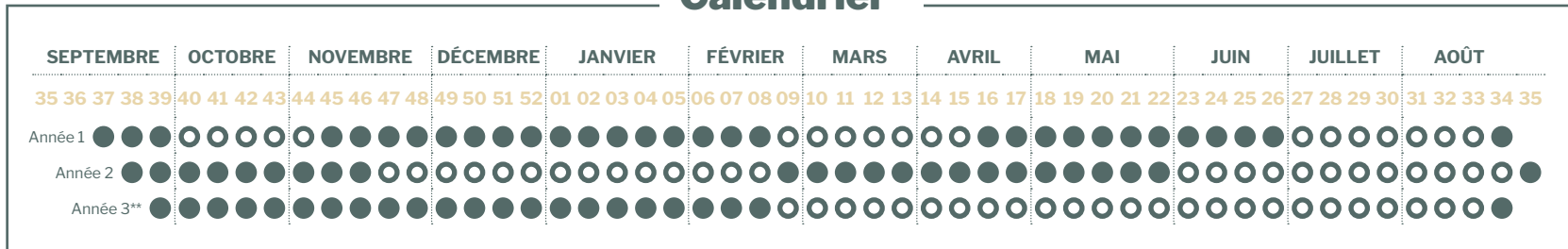
Les salariés doivent être soutenus par l'entreprise et satisfaire aux critères de sélection de l'Enssat. Nous contacter pour le dépôt des dossiers.

Les périodes longues du calendrier d'alternance permettent aux apprentis qui le souhaitent d'avoir un terrain d'apprentissage en dehors de Lannion



Ils sont environ 50 % actuellement répartis entre Rennes, Brest, La Roche-sur-Yon, Paris, Toulon, etc.)

Calendrier*



● Périodes à l'Enssat

○ Périodes en entreprise (dont 12 semaines à l'international)

* Non contractuel
** Possibilité d'effectuer le 1^{er} semestre de la 3^e année à l'international

Un cursus adapté

Au premier semestre de la formation par apprentissage, quatre modules d'adaptation (30h à 40h par module) sont proposés :

- algorithmique
- développement objet
- technologies web
- réseaux

Ces modules se positionnent sur les trois axes de compétences technologiques du diplôme Informatique, Multimédia et Réseaux (IMR) :



PARCOURS PERSONNALISÉS

Ces quatre modules permettent de définir des parcours personnalisés de mise à niveau (100h) adaptés aux profils de compétences des apprentis issus de différentes formations :

- **parcours DUT Informatique** : technologies web, réseaux
- **parcours DUT MMI** : algorithmique, développement objet, réseaux
- **parcours DUT R&T** : algorithmique, développement objet, technologies web

D'autres parcours peuvent être proposés en fonction des compétences du diplôme d'entrée de l'apprenti (BTS, licence, classes préparatoires scientifiques). Au second semestre tous les apprentis suivent les mêmes enseignements.

Témoignages



JOHANN CARFANTAN

**Diplômé 2020,
ingénieur R&D en informatique
chez Apizee**

Après avoir obtenu un DUT Informatique à l'IUT Lannion, je me suis tourné vers un cursus ingénieur. L'Enssat, à Lannion, propose deux formations en informatique mais c'est celle par apprentissage que j'ai choisi : IMR (Informatique Multimédia & Réseaux).

L'apprentissage a été pour moi une vraie révélation, tant d'un point de vue autonomie que maturité. L'immersion en milieu professionnel pendant 3 ans est le meilleur moyen, selon moi, de découvrir et de comprendre le monde de l'entreprise en plus de rajouter une belle ligne au CV.

La formation propose un large éventail de matières au cours des trois années. Bien que généraliste, cette formation insiste néanmoins sur certaines compétences au travers de travaux de groupe. Le rythme équilibré entre l'école et l'entreprise permet à la fois de voir la théorie en cours et de l'appliquer dans un cas concret en entreprise. La formation m'a surtout appris à raisonner comme un ingénieur grâce à l'équipe encadrante qui propose un suivi régulier et grâce aux interventions de plusieurs professionnels.



MAËLLE HEYRENDT

**3^e année,
apprentie chez Ericsson**

Après mon DUT Informatique à Lannion, je souhaitais poursuivre mes études supérieures dans ce domaine. L'Enssat étant dans la même ville, j'en ai rapidement entendu parler et ai tout de suite été intéressée par les programmes pédagogiques. Mon choix pour la filière IMR en apprentissage s'est affirmé durant mon stage de fin d'année en DUT, que j'ai eu l'opportunité d'effectuer en Irlande. Le fait d'appliquer les compétences acquises durant ces deux années de DUT, a confirmé mon envie de commencer la mise en pratique de mes apprentissages dès la première année d'école d'ingénieurs.

L'Enssat est une école qui permet aux étudiants en apprentissage de s'intégrer facilement entre les périodes en entreprise, en particulier grâce à l'Association des élèves et la vie des clubs étudiants. Lannion est une ville très agréable pour les étudiants, les loyers sont abordables et tout est à proximité.

Mon contrat d'apprentissage est signé avec l'entreprise Ericsson de Lannion. J'ai choisi cette société car sa taille ainsi que la diversité des missions proposées, vont me permettre de travailler sur plusieurs projets, ce qui me donnera par la suite la possibilité de choisir le type de métier d'ingénieure en informatique qui me conviendra le mieux.

Une école, des projets d'envergure

Challenge de l'innovation Nokia-Orange

- o participer à des challenges inter-écoles avec des jurys d'entreprises
- o concevoir un service innovant pour une thématique donnée en conditions réelles

Projet génie logiciel

« Réaliser la meilleure prestation possible avec les ressources humaines et de temps imparties ! »

- o Objectif : développer une application complète avec négociation client, rédaction du cahier des charges, coding et livraison d'un produit.
 - o À partir d'un appel d'offre, proposer une solution à un client et le convaincre de l'adopter. Les clients (joués par des enseignants dans le cadre d'un jeu de rôles) stimulent et rythment la vie du projet pendant 6 mois. Les apprentis ont la charge de réaliser le produit, de sa conception jusqu'à sa livraison, en prenant soin de le faire évoluer tout en garantissant sa robustesse à l'aide de tests utilisateurs.



Pôle Formation des apprentis de Bretagne

Gestion de l'ensemble des procédures administratives pour la mise en place des contrats d'apprentissage :

Rue de la Prunelle - BP 221
22192 Plérin Cedex
+33 (0)2 96 74 71 59

Gestion de la mise en place des conventions de formation pour les salariés en formation continue

Campus de Ker Lann
Rue Henri Moisan - BP 67429
35174 Bruz Cedex
+33 (0)2 99 52 54 54
www.formation-industrie.bzh



Institut des Techniques de l'Ingénieur et de l'Industrie

L'ITI crée et coordonne les formations d'ingénieurs par apprentissage

2B, allée du Bâtiment - 35000 Rennes
+33 (0)2 99 12 59 44
www.itiibretagne.fr

Vie étudiante

Vous, étudiants, serez encouragés à vous engager dans les associations et clubs qui font le dynamisme de la vie étudiante à l'Enssat et à Lannion. Qu'elles soient sportives, culturelles ou ludiques, les possibilités sont nombreuses. L'ASUL (Association Sportive Universitaire Lannionnaise) encadre tous types de sports collectifs, mais aussi la voile, le golf, l'équitation, le kayak... ainsi que des compétitions universitaires (FFSportU).

+ d'infos sur :
aee.enssat.fr

ENSSAT

LANNION

NUMÉRIQUE
& PHOTONIQUE

École affiliée
IMT

UNIVERSITÉ DE
RENNES 1

6, rue de Kerampont | CS 80518
22305 Lannion cedex
+33 (0)2 96 46 90 00
contact@enssat.fr
www.enssat.fr

f t y in